

Table des matières

Art. 1.	Domaine d'application	1
Art. 2.	Prise d'effet, durée et renouvellement du Contrat.....	2
Art. 3.	Droit de rétractation	2
Art. 4.	Facturation et règlement	3
Art. 5.	Résiliation du Contrat par Legitech	3
Art. 6.	Modification des Conditions Générales LexNow	3
Art. 7.	Conditions d'accès à la base de données LexNow	4
Art. 8.	Conditions d'utilisation de LexNow.....	5
Art. 9.	Propriété intellectuelle.....	6
Art. 10.	Obligations et responsabilité de Legitech	6
Art. 11.	Collecte et utilisation des données à caractère personnel	7
Art. 12.	Cookies	8
Art. 13.	Modalités de réclamation du Client	8
Art. 14.	Preuve /Archivage des preuves.....	8
Art. 15.	Compétence juridictionnelle et droit applicable.....	9

Art. 1. **Domaine d'application**

Les présentes conditions générales (les **Conditions Générales LexNow**) ont pour objet de définir les conditions d'accès, de consultation et d'utilisation de la base de données juridiques éditée sous la marque LexNow (ci-après désignée **LexNow**) par Legitech, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 10A, Z.A.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B113932, ayant pour numéro de TVA intra-communautaire LU 21011575 et titulaire de l'autorisation d'établissement N°10001428/2 délivrée par le Ministère de l'Economie, Direction générale PME et Entrepreneuriat, 19-21, boulevard Royal, L-2449 – Luxembourg ((+352) 247-74700 ; info.pme@eco.etat.lu) (ci-après « **Legitech** »). Elles sont applicables à (i) toute personne ayant souscrit à un abonnement à LexNow (le **Client**) et (ii) toute autre personne accédant, consultant ou utilisant LexNow sous la responsabilité du Client, telles que le gestionnaire de comptes (au sens de l'article 8 des Conditions Générales LexNow) (l'**Utilisateur**).

Legitech peut être contactée aux coordonnées suivantes (Service Client) :

Adresse postale : 10A, rue des Mérovingiens - L-8070 Bertrange
Tel: (+352) 26 31 64 -1 (prix d'un appel local) du lundi vendredi de 8:30 à 17:30
E-mail : contact@LexNow.lu

Les Conditions Générales LexNow, telles que modifiées le cas échéant, sont applicables relativement à l'accès, la consultation et l'utilisation de LexNow par le Client ou l'Utilisateur :

- sans préjudice de dispositions particulières qui pourraient être prévues dans tout accord écrit entre le Client et Legitech relativement à l'accès, la consultation et l'utilisation de LexNow,

1

sous la forme d'un contrat de souscription ou d'un bon de commande signé par le Client (le **Contrat**) ; et

- à l'exclusion de toute mention ou information figurant sur tout autre document, prospectus ou catalogue, y compris édités par Legitech, ou lors de toute démonstration concernant LexNow, ces derniers n'ayant qu'une valeur indicative.

Toute connexion, accès, consultation ou utilisation par le Client ou par un Utilisateur emporte son adhésion entière et sans réserve aux Conditions Générales LexNow en vigueur, et ce pendant toute la durée du Contrat.

Art. 2. **Prise d'effet, durée et renouvellement du Contrat**

Pour accéder, consulter et utiliser LexNow, le Client doit au préalable:

- soit contacter Legitech afin d'obtenir un bon de commande et renvoyer celui-ci dûment signé par voie postale,
- soit respecter le processus de souscription en ligne décrit à l'article 4 ci-dessous.

LexNow sera accessible au Client dans un délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception du paiement de la facture lui adressée conformément à l'article 5 ci-dessous.

Le Contrat prend effet, selon le cas, soit à la date de sa signature par le Client du bon de commande, soit à compter de la validation du processus de souscription en ligne décrit à l'article 4 ci-dessous.

Tout abonnement est conclu pour une période de douze (12) mois minimum à compter de la date de prise d'effet indiquée sur le bon de commande ou choisie lors du processus d'inscription en ligne.

L'abonnement ainsi souscrit se renouvellera à sa date anniversaire par tacite reconduction par périodes de douze (12) mois en l'absence de dénonciation écrite par le Client reçue par Legitech au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire de la souscription de l'abonnement selon l'un des modes suivants :

- par courrier recommandé : Legitech, 10A rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange ; ou
- par fax : +352 26 31 64 99 ; ou
- par courrier électronique : contact@lexnow.lu

Art. 3. **Droit de rétractation**

Conformément à l'article L.222-9 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est ouvert qu'au Client disposant de la qualité de consommateur, c'est-à-dire toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Le Client disposant de la qualité de consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendrier pour signaler à Legitech qu'il souhaite se rétracter de contrats conclus à distance et hors établissement. La rétractation doit être faite par écrit. Le point de départ est le jour de la conclusion du Contrat.

Le remboursement par Legitech des sommes éventuellement réglées par le Client ayant la qualité de consommateur avant l'exercice de son droit de rétractation s'effectuera par virement bancaire au plus tard trente (30) jours suivant la réception par Legitech de la notification de la rétractation par le

Client. A compter de la réception par Legitech de la notification du Client indiquant sa volonté d'exercer son droit de rétraction, Legitech est libre de suspendre, respectivement clôturer les accès du Client à LexNow, sans information préalable du Client.

Art. 4. Facturation et règlement

Legitech adressera au Client une facture dans les plus brefs délais à compter de la signature du Contrat, reprenant le montant annuel (TVA comprise) à acquitter par le Client tel que fixé par le Contrat. Chaque facture adressée par Legitech au Client doit être réglée en intégralité endéans sept (7) jours à compter de la réception de la facture par ce dernier.

En cas de retard de paiement du Client, que ce soit lors de la souscription initiale ou de la prolongation du Contrat suite à la réception d'une nouvelle facture, Legitech se réserve le droit, à sa seule discrétion, de suspendre l'abonnement du Client jusqu'à règlement du solde dû, ou de résilier le Contrat avec effet immédiat, sans préjudice d'éventuels intérêts à acquitter par le Client suite au retard de paiement.

Le Client consent à ce que toute facture liée à son abonnement LexNow, et plus généralement toute communication ou notification lui adressée par Legitech, soit effectuée exclusivement par email, sous format numérique (par exemple sous format .pdf). Legitech reste libre de lui adresser lesdites communications ou notifications par courrier.

Concernant les taxes applicables dans l'Union européenne, les Clients non assujettis à la TVA se verront appliqués la TVA du pays de l'Union européenne renseigné sur la facture.

Art. 5. Résiliation du Contrat par Legitech

Legitech se réserve le droit d'arrêter à tout moment le service LexNow et de mettre fin au Contrat à tout moment moyennant information préalable du Client par courrier électronique avec préavis d'au moins un (1) mois. Le Client ne pourra pas réclamer d'indemnité, sauf le droit au remboursement des sommes éventuellement payées pour des périodes couvertes après la date effective de la résiliation de l'abonnement et la prochaine date anniversaire de l'abonnement, *au prorata* du montant annuel de l'abonnement.

En cas de non-respect des Conditions Générales LexNow, et en particulier des dispositions prévues aux articles 8, 9 et 10 par le Client ou tout Utilisateur, Legitech se réserve le droit de suspendre, respectivement de résilier, sans préavis ni recours aux Tribunaux, le Contrat et de suspendre temporairement ou définitivement l'accès, la consultation et l'utilisation de LexNow par le Client, sans préjudice de tout autre droit à dédommagement de Legitech en raison du préjudice éventuellement subi.

La suspension et/ou la résiliation du Contrat par Legitech entraîne la suspension de tous les comptes Utilisateurs au sein de l'organisation du Client.

Art. 6. Modification des Conditions Générales LexNow

Legitech se réserve le droit de modifier Conditions Générales LexNow à tout moment, notamment, mais non exclusivement, afin de se conformer à la législation applicable. Les modifications peuvent porter sur tout élément des Conditions Générales LexNow, y compris sur les tarifs pratiqués.

En particulier, Legitech se réserve le droit d'augmenter les tarifs de son abonnement dans la limite de 10% (hors TVA) du tarif prévu par le Contrat, ladite modification étant dès lors applicable au Client à

compter de la prochaine date anniversaire de l'abonnement, sauf dénonciation par le Client selon les conditions prévues à l'art. 2 § 3 des Conditions Générales LexNow. Le tarif ainsi modifié sera alors indiqué dans la facture annuelle émise par Legitech.

Legitech notifie au Client par courrier électronique (le cas échéant avec renvoi via un lien hypertexte) toute modification à intervenir sur tout élément des Conditions Générales LexNow. Hormis les cas où la/les modification(s) résulte(nt) uniquement de l'adaptation des Conditions Générales LexNow à la réglementation applicable, le Client dispose d'un délai de trente (30) jours pour notifier à Legitech par écrit son intention de mettre fin au Contrat selon l'un des modes prévus à l'article 2 § 3 des Conditions Générales LexNow. Une telle résiliation à l'initiative du Client a lieu sans frais et sans préavis. Dans cette hypothèse, Legitech, sur demande écrite du Client, rembourse par virement bancaire au Client les sommes éventuellement payées pour des périodes couvertes après la date effective de la résiliation de l'abonnement et la prochaine date anniversaire de l'abonnement, *au prorata* du montant annuel de l'abonnement.

Passé le délai de trente (30) jours visé à l'alinéa précédent, le Client est réputé avoir accepté les Conditions Générales LexNow telles que modifiées.

Art. 7. Conditions d'accès à la base de données LexNow

Pour chaque abonnement d'un Client à LexNow, Legitech et le Client déterminent les domaines de droit (modules droit social, droit des sociétés et/ou droit fiscal) couvertes par LexNow auxquelles peu(ven)t avoir accès le Client, respectivement les Utilisateurs, ainsi que le nombre d'Utilisateurs individuels au sein de l'organisation du Client pouvant accéder, consulter et utiliser LexNow.

Après réception du paiement de la première facture émise, Legitech fait parvenir par courrier électronique au Client agissant en tant qu'Utilisateur unique un courrier électronique indiquant les codes d'accès provisoires, valables pendant un (1) mois. Le Client devra utiliser son adresse e-mail comme identifiant et déterminera un mot de passe de son choix.

Lorsque le Client a souscrit à un abonnement en vue de l'accès, la consultation et l'utilisation de tout ou partie de LexNow par plusieurs Utilisateurs au sein de son organisation, Legitech fera parvenir à la personne préalablement désignée par le Client comme agissant en tant que gestionnaire de comptes, un courrier électronique avec les codes d'accès provisoires, valables pendant un (1) mois. Ledit gestionnaire de comptes sera responsable de la création de chacun des comptes pour chaque Utilisateur au sein de son organisation, à qui il fera parvenir individuellement les identifiant et mot de passe définitifs. Pour chaque Utilisateur, l'identifiant devra être l'adresse e-mail de cet Utilisateur.

Legitech ne peut être tenu responsable d'une quelconque erreur de gestion des comptes donnant accès à LexNow, ni de la perte ou de la mauvaise communication des identifiant(s) et mot(s) de passe par le gestionnaire de compte ou un Utilisateur.

Legitech n'aura en aucun cas accès aux mots de passe des Clients ou des Utilisateurs.

En outre, le Client, son gestionnaire de comptes et chaque Utilisateur s'engagent à préserver la confidentialité des codes d'accès et/ou mots de passe dans le cadre d'un accès à LexNow et à prendre les mesures nécessaires pour qu'ils ne soient communiqués à aucun tiers, ni qu'aucun tiers ne puisse y avoir accès ni n'accède de façon illicite aux services LexNow.

Ni les Clients ni les Utilisateurs ne sont autorisés à permettre l'accès, la consultation ou l'utilisation de LexNow par toute personne autre que celles pour qui l'abonnement a été souscrit. Il est notamment interdit à plusieurs personnes physiques au sein d'une même organisation Cliente d'utiliser un même compte.

Il est formellement interdit à tout Client et tout Utilisateur de vendre, revendre ou céder un accès LexNow à des tiers (tel est le cas des centrales d'achats).

Art. 8. Conditions d'utilisation de LexNow

Legitech entend protéger ses droits *sui generis* de producteur de la base de données LexNow au sens des termes de la 6^{ème} partie de la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données (Mém. A, n° 50 du 30 avril 2001).

Chaque Client, respectivement chaque Utilisateur bénéficie, concernant l'accès, la consultation et l'utilisation de LexNow et des dossiers et documents qu'il y a sauvegardés au titre de ses recherches via LexNow, d'un droit d'usage personnel, temporaire et non-exclusif, non transmissible à un tiers et ce même au sein de l'organisation du Client.

Chaque code d'accès est attribué par le Client à une personne physique déterminée. L'usage des éléments d'identification et du code d'accès attribué au Client, respectivement à l'Utilisateur, se fait sous la responsabilité du Client, qui doit veiller au respect de l'application des Conditions Générales LexNow et du Contrat.

Le Client s'engage à communiquer aux Utilisateurs de son organisation les Conditions Générales LexNow, y compris toute modification y apportée par Legitech, et à veiller au respect des Conditions Générales LexNow par les Utilisateurs de son organisation.

Le Client s'engage également à :

- ne pas constituer, compléter, reconstituer (ou tenter de procéder à l'une de ces actions) une base de données, destinée à un usage interne ou externe à son Organisation, et visant à proposer, directement ou indirectement, tout ou partie des services ou des services similaires à ceux de LexNow à partir des données fournies et/ou au moyen des services fournis par Legitech ou autrement disponibles sur LexNow ;
- ne pas copier, publier, diffuser, céder ou vendre, de quelque manière que ce soit, des données obtenues par l'intermédiaire de LexNow, et plus généralement ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle et de reproduction détenus par Legitech, par les auteurs ou tiers dont une publication est disponible pour consultation sur LexNow ou sur le site Internet de Legitech ainsi que sur l'ensemble des données accessibles via les services de Legitech ;
- ne pas copier, ni reproduire une partie substantielle de LexNow ; sont seules autorisées l'extraction partielle et sélective de données conformes à l'utilisation normale et exclusive du Client.

Le respect par le Client de l'étendue des droits ainsi concédés au présent article constitue une condition substantielle sans laquelle le Contrat n'aurait pas été conclu par Legitech.

Le Client est seul responsable du choix, de l'utilisation et de l'interprétation des données qu'il consulte, interroge et/ou transfère et de l'usage des services en ligne proposés par Legitech, dont la responsabilité ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit.

Art. 9. Propriété intellectuelle

La structure générale ainsi que les logiciels, textes, images, sons, graphismes, design, *layout*, code source du logiciel, et tout autre élément composant LexNow sont la propriété exclusive de Legitech, ou bien sont régulièrement exploités sous licence ou suivant tout autre accord. Toute reproduction totale ou partielle de LexNow par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de Legitech, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données.

LexNow, l'ensemble des fonds documentaires, textes, ouvrages et illustrations mis en ligne par Legitech sont protégés par le droit d'auteur et par le droit protégeant les bases de données dont Legitech est producteur au sens de la loi du 18 avril 2001 précitée.

Les marques de Legitech, ainsi que les logos, figurant sur le site sont des marques (verbales, semi-figuratives ou non) déposées. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ces marques, toute modification, toute altération de ces marques et/ ou logos sans l'autorisation expresse de Legitech sont donc prohibées au sens de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles), signée à La Haye, le 25 février 2005 et telle qu'approuvée par la loi du 16 mai 2006 portant approbation de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle [...].

Art. 10. Obligations et responsabilité de Legitech

Legitech prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service et met tout en œuvre pour offrir à ses Clients des informations et/ou données disponibles et vérifiées. L'objectif de Legitech est de diffuser des informations exhaustives et à jour. Elle n'est tenue à cet égard qu'à une obligation simple de moyens et non de résultat. Elle n'assume en outre aucune responsabilité à l'égard des données sauvegardées par le Client ou l'Utilisateur à partir de leur compte.

Legitech ne saurait en aucun cas être tenue responsable de perturbations techniques comme celles du réseau Internet et en particulier, de ses performances techniques, des temps de réponse, pour consulter, interroger ou transférer les données d'informations et/ou de contenu comme des erreurs ou absence de disponibilités des informations.

Legitech n'assume aucune responsabilité quant aux informations que contient LexNow. Ces informations :

- sont exclusivement de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale ; les éléments de doctrine y figurant constituent des avis professionnels ou juridiques eux aussi de nature générale ;
- ne sont pas nécessairement complets, exhaustifs, exacts ou à jour ;
- renvoient parfois à des sites Internet externes sur lesquels Legitech n'a aucun contrôle et pour lesquels Legitech décline toute responsabilité.

D'une manière générale, Legitech n'accorde aucune garantie expresse ou implicite à l'égard des services fournis ou de toutes données que le Client obtiendrait de LexNow. Les informations diffusées par Legitech via LexNow sont communiquées en l'état sans garantie d'aucune sorte. L'utilisation de LexNow et l'exploitation des données qu'elles contiennent par le Client se font sous sa seule responsabilité et à ses risques et périls. A ce titre, il est précisé que Legitech n'a pas vocation à se substituer au Client pour effectuer des recherches dans LexNow et/ou à interpréter les questions du Client, voire à analyser les données obtenues de LexNow.

En conséquence, la responsabilité de Legitech ne pourra en aucune manière être recherchée par le Client pour les dommages directs ou indirects qu'il pourrait subir tels que la perte de client et/ou de chiffre d'affaires, le résultat de recherches qui se révéleraient partielles ou erronées du fait de l'utilisation du service de LexNow ou de la consultation d'un site Internet externe accessible à partir de LexNow par le biais d'un lien hypertexte ou des informations et données qui y sont contenues ou diffusées et ce, quelles que soient leur forme et/ou leur nature. De même, la responsabilité de Legitech ne pourra en aucune manière être recherchée par le Client pour les dommages directs ou indirects que le Client pourrait subir résultant de l'impossibilité d'utiliser la base de données LexNow.

En tout état de cause, les dommages et intérêts auquel pourrait être condamnée Legitech au titre du présent Contrat ne saurait excéder le montant annuel de l'abonnement souscrit par le Client, ce dernier reconnaissant expressément que le montant de l'abonnement prend en compte cette limitation de responsabilité.

Art. 11. Collecte et utilisation des données à caractère personnel

Les données personnelles du Client seront traitées par Legitech, en qualité de responsable de traitement, afin de communiquer avec le Client et permettre à Legitech de respecter ses obligations contractuelles et légales. Les données personnelles du Client (telles que son adresse, email, numéro de téléphone, etc.) pourront être communiquées, uniquement dans la mesure nécessaire, aux sous-traitants de Legitech (prestataires informatiques, comptables, entreprises de communication) ou encore à des tiers repreneurs en cas de changement de contrôle ou de cession des actifs de Legitech.

Une simple consultation de LexNow n'entraîne pas d'enregistrement de données à caractère personnel, à l'exception le cas échéant des cookies visés à l'article 12 ci-dessous.

Toutefois, en cas de souscription à un abonnement pour des services électroniques, Legitech collectera auprès de chaque Client un certain nombre de données à caractère personnel (nom, adresse, coordonnées...) concernant le Client, les membres de son organisation et notamment le gestionnaire de comptes et les Utilisateurs afin de communiquer avec ces derniers, élaborer des statistiques, gérer leurs droits d'accès, demandes, avis ou réclamations, gérer les paiements et les impayés, et plus généralement exécuter ses obligations contractuelles. Ces données personnelles pourront être utilisées par Legitech à des fins de prospection électronique pour promouvoir des services similaires à LexNow, les personnes concernées ayant alors la possibilité de s'opposer sans motif à un tel traitement ultérieur de leurs données par le moyen indiqué dans les communications électroniques reçues dans ce cadre.

Le Client s'engage à informer Legitech dans un délai de quinze (15) jours ouvrables de toute modification des informations qu'il lui a fournies lors de la souscription, et notamment de tout changement d'adresse.

Le Client dispose d'un droit d'accéder à ses données personnelles et de demander leur rectification dans les cas où celles-ci seraient inexactes ou incomplètes, par courrier postal adressé à Legitech.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre « [politique de données personnelles](#) ».

Art. 12. **Cookies**

LexNow utilise des "cookies" et autres outils similaires. Les "cookies" sont de petits fichiers textes laissés sur l'ordinateur de l'Utilisateur lors de sa visite du Site. Ils collectent des informations relatives à son système d'exploitation, y incluant notamment l'adresse IP (Internet Protocol).

Certains cookies sont essentiels pour permettre au Client de bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités de LexNow. D'autres sont uniquement utilisés afin de faciliter sa navigation sur le Site, notamment en lui évitant d'avoir à saisir à nouveau ses informations personnelles, et/ou de lui fournir les services sollicités par lui, ou encore afin de permettre d'établir des statistiques anonymes.

De tels cookies ne nécessitent pas l'accord du Client ou de l'Utilisateur. Ces derniers peuvent néanmoins s'y opposer en configurant leur navigateur Internet. Si le Client ou l'Utilisateur bloque l'ensemble des cookies, il ne pourra toutefois plus accéder à l'ensemble des services de LexNow.

Les cookies sont conservés pendant le temps nécessaire pour atteindre les finalités définies ci-dessus et ne sont pas conservés au-delà de treize mois à compter de la première visite.

Le Site utilise également le service d'analyse de site internet « Google Analytics » fourni par Google Inc. (**Google**). En cas d'accord de votre part, des cookies seront placés sur l'ordinateur du Client et/ou de l'Utilisateur, dans le but d'évaluer son / leur utilisation du Site, de compiler des rapports sur l'activité du Site à destination de Legitech et de fournir d'autres services relatifs à l'activité du Site et à l'utilisation d'Internet. Les données personnelles générées par ces cookies (soit des données qui concernent l'utilisation du Site par le Client et / ou l'Utilisateur et comprennent leur adresse IP respective) seront transmises et stockés par Google sur des serveurs situés aux Etats-Unis pour générer des rapports sur leurs interactions avec le site mais ne sont pas utilisés pour les identifier personnellement. Google a adhéré au « Privacy Shield » et s'engage ainsi à respecter les données personnelles collectées par son service « Google Analytics ». Google est susceptible de communiquer ces données à des tiers et notamment ses sous-traitants pour des besoins de traitement externe ou en cas d'obligation légale. Google ne recoupera pas votre adresse IP avec toute autre donnée détenue par Google. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre « [politique en matière de cookies](#) ».

Art. 13. **Modalités de réclamation du Client**

Le Client pourra porter toute demande et/ou réclamation par voie de courrier électronique à l'adresse suivante : contact@lexnow.lu

Legitech mettra tout en œuvre pour répondre dans les plus brefs délais.

Art. 14. **Preuve /Archivage des preuves**

Les données informatiques générées en raison de l'accès et/ou de l'utilisation du Site (y incluant, notamment, les programmes, données de connexion, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments sur support informatique ou électronique) (les « **Données** ») sont susceptibles d'être conservées et archivées, dans la limite prévue par la loi, par nos soins au sein de notre système informatique, dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

Les Données font foi entre le Client ou l'Utilisateur et Legitech, et seront considérées comme les preuves des communications entre les parties.

Les Données constituent une preuve littérale au sens de l'article 1341 du Code civil et ont la même force probante qu'un document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit sur support papier.

Par conséquent, les Données pourront être valablement produites comme moyens de preuve et vous être opposées dans le cadre de toute réclamation ou action en justice avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit sur support papier, ce que le Client reconnaît expressément.

Art. 15. Compétence juridictionnelle et droit applicable

Les Conditions Générales LexNow sont régies par le droit luxembourgeois.

Tout litige lié à l'interprétation, l'application et l'exécution des Conditions Générales, ainsi que tout litige lié à l'utilisation du Site peut être soumis à la médiation. La partie la plus diligente saisit l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception et propose le nom d'un médiateur, à choisir le cas échéant dans le site internet accessible à l'adresse suivante « <http://www.europe-consommateurs.eu> ». La procédure de médiation n'est toutefois pas applicable si l'Utilisateur est un professionnel et non un consommateur.

Sous réserve des dispositions légales impératives applicables, et à défaut de médiation, toutes contestations relatives à l'interprétation, l'application ou l'exécution des Conditions Générales LexNow seront soumises à la compétence exclusive des juridictions de la ville de Luxembourg.

La nullité d'une ou plusieurs dispositions des Conditions Générales LexNow n'affecte pas la validité des Conditions Générales LexNow en général.